



# AEE Association intercommunale Enfance et École - Asse et Boiron

---

## CONSEIL INTERCOMMUNAL

### SEANCE DU JEUDI 26 SEPTEMBRE 2024, 18H30

#### Sous-sol du bâtiment scolaire En Praz Corbet - Chésereux

#### EXTRAIT DES DECISIONS

---

Dans sa séance ordinaire du 26 septembre 2024, le Conseil Intercommunal de l'AEE a pris les décisions suivantes :

#### **Préavis N° 13 – Législature 2021–2026 - Budget 2025**

*Après avoir entendu le rapport de la Commission de Gestion, le Conseil Intercommunal a approuvé le préavis N° 13 - Législature 2021–2026 relatif au budget 2025 à l'unanimité.*

*Le budget pris dans son ensemble n'est pas soumis à référendum (art. 160 LEDP)*

*Art. 168 Annonce de la demande – délai référendaire*

*1 La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la municipalité de la commune siège de l'association, accompagnée d'un exemplaire des listes de signatures, sous la signature d'au moins sept membres du corps électoral constituant le comité, dans les dix jours qui suivent la publication dans la Feuille des avis officiels, ou l'affichage dans le cas de l'article 167, alinéa 4.*

#### **Au nom du Conseil Intercommunal**

Le Président

Jacques Mühlemann



La Secrétaire

Alexandra Wainwright

Crassier, le 4 octobre 2024